



ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

Numéro 5
28/9/13

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient le programme des séances de la journée, un bref résumé des travaux de la veille et des avis d'intérêt général.

Horaire des séances : samedi 28 septembre 2013

Quatrième réunion Plénière	9 heures	Salle de l'Assemblée, Salles de conférences 1 et 2, 4 ^e étage du Centre de conférences
Quatrième réunion de la Commission technique	14 heures	Salle de l'Assemblée, Salles de conférences 1 et 2, 4 ^e étage du Centre de conférences

Réunions d'hier

Cinquième réunion du Comité exécutif

À sa cinquième réunion, tenue le 27 septembre à 9 heures, le Comité exécutif a examiné les points 22 (*Gestion des ressources humaines*) et 23 (*Situation du personnel de l'OACI*) de l'ordre du jour (Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012) sur la base de deux notes de travail présentées par le Conseil, à savoir les notes WP/75 et 76 (avec note d'information WP/226).

Au titre du point 24 de l'ordre du jour (*Amélioration de l'efficacité et de l'efficacé de l'OACI*), il a examiné deux autres notes de travail présentées par le Conseil : la note WP/6 (Amendement de la Règle 63 du *Règlement intérieur permanent de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale* visant à ajouter l'emploi de la langue chinoise), et la note WP/74 (Augmentation de l'efficacité et de l'efficacé de l'OACI – Amélioration en matière de gestion de l'information). Il a également examiné les notes de travail WP/ 227, 307 et 362 concernant les services linguistiques.

Les questions suivantes ont alors été discutées au titre du point 25 de l'ordre du jour (Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif) : *Actualisation de la Résolution A22-4 de l'Assemblée (Composition de la Commission de navigation aérienne et participation à ses travaux)*, documentée dans la note WP/24, présentée par le Conseil; *Formulation et mise en œuvre des Normes et Pratiques recommandées (SARP) et des Procédures pour les services de navigation aérienne (PANS) et notification des différences*, documentée dans la note WP/48, présentée par le Conseil, et dans la note WP/260 ; *Une politique sur l'assistance aux victimes d'accidents d'aviation et à leurs familles*, documentée dans la note WP/22, présentée par le Conseil, dans la note WP/301 (avec Rectificatif n° 1), et

dans la note d'information WP/300 ; *Policy on third-party endorsements and memoranda of Understanding (MOUs)* (WP/338) et *Alignment of ICAO Strategic Objectives with Member States and a progress reporting mechanism* (WP/335).

Le Comité exécutif a ensuite entamé l'examen du point 16 de l'ordre du jour (*Facilitation et documents de voyage lisibles à la machine*), sur la base de quatre notes de travail présentées par le Conseil : la note WP/3 (*Faits nouveaux concernant l'Annexe 9 — Facilitation et projet de programme des travaux pour le prochain triennat*), la note WP/4 [*Faits nouveaux dans le Programme relatif aux documents de voyage lisibles à la machine (DVLM) et le Répertoire de clés publiques (RCP)*], la note WP/11 (*Proposition de stratégie pour un Programme OACI d'identification des voyageurs (TRIP de l'OACI)*) et la note WP/23 (*Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI liées à la facilitation*). Au moment de lever la séance, ces notes de travail, et d'autres liées à la note WP/11 (WP/94 Révision n° 1, 105, 161, 246, 254 et 267 et notes d'information WP/180, 269 et 322) avaient été présentées et un certain nombre d'observations avaient été faites. Il a été convenu de reprendre l'examen de ce point de l'ordre du jour à la prochaine réunion du Comité exécutif, lors de laquelle on examinera aussi les points 13 (*Sûreté de l'aviation — Politique*), 14 [*Programme universel d'audits de sûreté (USAP)*] et 15 [*Sûreté de l'aviation — Soutien de la mise en œuvre*].

Sixième réunion du Comité exécutif

À sa sixième réunion, tenue le 27 septembre à 14 heures, le Comité exécutif a repris et achevé son examen du point 16 de l'ordre du jour (*Facilitation et documents de voyage lisibles à la machine*).

Il a ensuite examiné le point 13 de l'ordre du jour (*Sûreté de l'aviation — Politique*), sur la base de deux notes de travail présentées par le Conseil, à savoir les notes WP/12 [*Résultats de la conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation (HLCAS)*] et WP/13 [*Déclaration sur la sûreté de l'aviation et Stratégie complète de l'OACI pour la sûreté de l'aviation (ICASS)*]. Cette dernière note a été examinée conjointement avec les notes connexes suivantes: notes de travail WP/64, 128, 129, 133, 136, 138, 158, 172, 178, 197, 235 et 276, et notes d'information WP/104, 124, 159, 273 et 345.

Le Comité exécutif s'est alors penché sur le point 14 de l'ordre du jour [*Programme universel d'audits de sûreté (USAP)*], documenté dans deux notes de travail présentées par le Conseil, à savoir les notes WP/15 [avec Révision n° 1 (français et russe seulement)] [*Programme universel d'audits de sûreté (USAP) : transition vers une méthode de surveillance continue*] et WP/16 [*Programme universel d'audits de sûreté (USAP)*], avec les notes connexes WP/230 et notes d'information WP/168 et 328.

Au titre du point 15 de l'ordre du jour [*Sûreté de l'aviation — Soutien de la mise en œuvre*], le Comité exécutif a examiné trois notes de travail présentées par le Conseil, à savoir la note WP/20 (*Stratégie d'assistance et de renforcement des capacités en matière de sûreté de l'aviation*) ; et la note WP/21 [*Programme du soutien de la mise en œuvre et du développement — sûreté (ISD-SEC)*], avec notes connexes WP/107, 130 et 320 Révision et notes d'information WP/152, 160, 217, 299 et 313 Révision ; et la note WP/14 (*Exposé récapitulatif des aspects de la politique permanente de l'OACI liés à la protection de l'aviation civile internationale contre les actes d'intervention illicite*).

Deuxième réunion de la Commission technique

À sa deuxième réunion, tenue le vendredi 27 septembre 2013 à 9 heures, la Commission technique a poursuivi ses débats et achevé ses travaux sur le point 28 de l'ordre du jour. Elle a alors entrepris et achevé l'examen du point 29 de l'ordre du jour (*Sécurité de l'aviation — Surveillance et*

analyse), et est passée ensuite à l'examen du point 30 de l'ordre du jour (Sécurité de l'aviation — Soutien à la mise en œuvre).

Troisième réunion de la Commission technique

À sa troisième réunion, tenue le vendredi 27 septembre 2013 à 14 heures, la Commission technique a poursuivi ses débats et achevé ses travaux sur le point 30 (Sécurité de l'aviation — Soutien à la mise en œuvre) et achevé l'examen du point 31 de l'ordre du jour (Sécurité de l'aviation — Problèmes émergents).

La quatrième réunion de la Commission technique se tiendra le samedi 28 septembre à 14 heures dans la Salle de l'Assemblée, au 4^e étage. La cinquième réunion se tiendra le lundi 30 septembre à 9 heures dans la Salle de l'Assemblée.

Deuxième réunion de la Commission juridique

À sa deuxième réunion, tenue le vendredi 27 septembre, la Commission juridique a examiné tous les points restants de l'ordre du jour.

Au titre du point 47, la Commission a recommandé l'adoption d'une résolution de l'Assemblée priant instamment tous les États membres de signer et de ratifier la Convention de Montréal de 1999. Elle est également convenue d'inscrire au Programme général des travaux du Comité juridique un nouveau point intitulé : « Étude des questions juridiques liées aux aéronefs télépilotés ».

Prière de noter que la deuxième réunion de la Commission administrative, prévue pour l'après-midi du mercredi 2 octobre, sera avancée au mardi 1^{er} octobre à 9 heures.

Exposés présentés par le Secrétariat de l'OACI le 30 septembre 2013

Des sessions d'information se tiendront dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Sujet : Carburants alternatifs

Présentateur : Philippe Novelli, Expert en environnement (Carburants alternatifs), Sous-Direction de l'environnement

Date et heure : 30 septembre (pause-café du matin)

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences

Sujet : Connectivité TA

Présentateur : Frederic Mallaud, Gestionnaire du développement du transport aérien, Section de l'analyse et de la politique économiques

Date et heure : 30 septembre, 12 h 15

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences

Sujet : Indicateurs de l'aviation

Présentateur : Jerome Simon, Gestionnaire d'infrastructures, Section de l'analyse et de la politique économiques

Date et heure : 30 septembre (pause-café de l'après-midi)

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage du Centre de conférences

Ordinateurs

Huit postes de travail informatiques, dotés de la plupart des outils Microsoft Office, et deux imprimantes, installés au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel web. Trois autres ordinateurs et une imprimante sont également disponibles au Centre d'affaires situé au 4^e étage du Centre de conférences.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Documents de l'Assemblée : www.icao.int/a38

Documents de référence : se rendre à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe

Distribution de documents

La zone de distribution des documents, située au 4^e étage du Centre de conférences, est ouverte de 8 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 38/1 – 13/13 de l'OACI, se rapportant à la trente-huitième session de l'Assemblée (Montréal, 24 septembre – 4 octobre 2010), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum **deux** jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

Divers

1. Mémoires de M. Assad Kotaite

1.1 L'ouvrage sera en vente à l'entrée de la Salle du Conseil pendant la séance de signature, et tout au long de l'Assemblée au Commissariat de l'OACI et à la Boutique de l'Association du personnel. On peut également l'acheter sur le site web de l'OACI. L'édition reliée coûte 37,95 CAD et l'édition à couverture souple 23,95 CAD.

2. **Documentation et objets personnels laissés dans les salles de conférences**

2.1 Les délégués sont priés de ne pas laisser de documentation dans les salles de conférences. Des bacs spéciaux ont été placés au fond de chaque salle à cette fin. Les délégués sont également priés de ne pas laisser de valises ou d'objets personnels dans les salles de conférences ou auprès du préposé pour des raisons de sécurité, et du fait que l'OACI décline toute responsabilité pour la perte de ces objets.

3. **Fonctionnement du Centre de lettres de créance et d'inscription les jours des élections du Conseil**

3.1 Prière de noter que le Centre de lettres de créance et d'inscription suspendra ses activités à 8 heures pour les élections du Conseil lors de la séance plénière d'aujourd'hui et à 13 heures pour les élections du Conseil lors de la séance plénière du 1^{er} octobre. Le Comité de vérification des pouvoirs se réunira de 8 à 8 h 30 aujourd'hui pour vérifier les dernières lettres de créance reçues. Le Centre de lettres de créance et d'inscription reprendra ses activités normales après la fin des élections.

4. **Départ des participants à A38 de l'aéroport de Montréal-Trudeau**

4.1 L'emblème de l'OACI sera affiché à l'aéroport de Montréal-Trudeau dans la file VIP du point de sûreté au départ, normalement réservée aux passagers de première classe et de classe affaires. Les participants à A38 devront **conserver leur badge A38** aux fins d'identification pour avoir accès à cette file.

5. **Liste des délégués**

5.1 La liste des délégués a été publiée sur le site web public de l'OACI (<http://www.icao.int/a38>). Tous les amendements à apporter à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription. Des versions révisées de la liste seront diffusées durant la session.

6. **Attribution des places**

6.1 L'attribution des places aux séances plénières est basée sur le nombre d'États participants, le nombre de participants inscrits des délégations et la capacité de la salle de l'Assemblée.

6.2 Dans la Salle de conférences 1 (4^e étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). La Salle de conférences 6, située au 3^e étage du Centre de conférences et dotée de moyens audio et vidéo dans les six langues officielles, absorbera le trop-plein des autres salles. Dans la Salle de conférences 2 (4^e étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). Dans la Salle de conférences 3 (1^{er} étage du Centre de conférences), une place sera attribuée à chaque délégation d'État membre (à la table). Prière de noter qu'il n'y a pas suffisamment de place pour toutes les délégations d'observateur dans les Salles de conférences 1, 2 et 3 vu la capacité limitée de ces salles. Un maximum d'une place par délégation d'observateur peut donc être attribué selon le principe premier venu, premier servi. Une place sera réservée à l'avant de la salle (marquée « Présentateur ») pour la présentation de leurs notes par les délégations d'observateurs.

6.3 Les débats de la Commission technique sont diffusés en direct (audio seulement) sur le Web (<http://www.icao.int/meetings/a38/pages/default.aspx>).

7. Matériel d'interprétation simultanée

7.1 Les délégués trouveront sur les tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Original	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

8. Système d'écoute (MX)

8.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée	CR 1	CR2	CR3	CR5
Orateur	11	11	21	31	41
Anglais	12	12	22	32	42
Arabe	17	17	27	37	47
Chinois	16	16	26	36	46
Espagnol	14	14	24	34	44
Français	13	13	23	33	43
Russe	15	15	25	35	45

9. Départ prématuré des participants

9.1 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du Centre de conférences.

10. Services de commissariat

10.1 L'horaire du Commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Lundi – vendredi	12 – 14 heures 17 – 18 heures (après les séances)
Samedi	12 – 14 heures 17 – 18 heures (après les séances)

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences.

Enveloppe philatélique spéciale

Une enveloppe philatélique spéciale sera émise à l'occasion de la 38^e session de l'Assemblée de l'OACI (A38).

On peut se procurer cette enveloppe imprimée en quantité limitée au prix de 4 CAD durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au premier étage du Centre de conférences.

Cette enveloppe sera vendue avec deux timbres différents, qui porteront tous deux le même cachet/dessin sur le côté gauche.